

Courrier de l'Ouest.

Brézé Au château, les tableaux restaurés ont retrouvé la grande galerie

25.06.2019 15:36 écrit par Yvan GEORGET

0



#SAUMUR (/LOCALISATION/SAUMUR)

Le dernier des six tableaux passés entre les mains de restaurateurs de peintures a retrouvé sa place dans la grande galerie du château de Brézé.

Cela aura demandé plusieurs années mais c'est désormais chose faite. La grande galerie du château de Brézé (<https://www.chateaudebreze.com/>) n'aura jamais été aussi « achevée » qu'aujourd'hui.

Conçue en 1863, cette partie du monument n'avait jamais été terminée : ses murs étaient restés en plâtre blanc jusqu'en 2006. Les propriétaires avaient fait appel au décorateur de renom Amaury de Cambolas : les parois avaient pris forme et couleurs d'inspiration XIX^e siècle. C'est aussi à ce moment que la conservation départementale du patrimoine avait été sollicitée en qualité de conseiller technique.

Les restaurateurs à la rescousse

L'expertise de ce service allié au volontarisme des propriétaires, Jean et Karine de Colbert, avait débouché sur un projet d'envergure. Donner à cette grande galerie sa vocation première et y présenter une série de tableaux monumentaux de la collection du château. Pour ce faire, il fallait en restaurer une partie, rappelle en substance Étienne Vacquet, conservateur du patrimoine Antiquité et objets d'art pour le compte du Département de Maine-et-Loire. Six d'entre eux sont donc passés entre les mains de restaurateurs professionnels au fil des ans : Claire Le Goff et Patrick Buti, qui ont œuvré sur ces toiles, ainsi qu'Anaïs Ménard, doreuse sur bois, sont venus jeudi 20 juin découvrir la collection dans son écrin.

Réalisés pour la plupart par les grands portraitistes du début du XIX^e siècle (Rouillard, Guérin, Lefebvre...), ces tableaux monumentaux représentent notamment les membres de la famille des Dreux-Brézé, qui ont joué un rôle important dans l'Histoire de France. La plus ancienne de ces œuvres est datée de 1580.

Une aide du Département

Dans cette opération de restauration, les époux De Colbert ont pu bénéficier du soutien moral, technique et financier du Conseil départemental. Chaque année, une enveloppe de 25 000 € est dédiée aux objets et au mobilier protégé, inscrits ou classés au titre des Monuments historiques, comme c'est le cas pour ces toiles. Le Département abonde à hauteur de 50 % du coût de leur restauration.

« La série de tableaux émanant du château de Brézé a représenté 22 000 € sur quatre ans », assure Frédérique Drouet d'Aubigny, conseillère départementale déléguée à la culture, au patrimoine et aux archives. L'autre moitié de la somme a été financée par les propriétaires du château, qui mettent un point d'honneur depuis des années à rendre au monument son lustre d'autrefois. »